



Notre Projet de Délégation

NOTRE PROJET DE DÉLÉGATION

Notre projet de Délégation 2018-2022 a été validé par le Conseil d'Administration du Secours Catholique après un gros travail qui a mobilisé toute la délégation : le bureau, le Conseil d'Animation, l'équipe des permanents, les équipes locales particulièrement coordonnées dans leurs territoires d'animation.

Après une phase de bilan de notre précédent Projet de Délégation, dans le courant du printemps 2017, auprès de chacune des équipes locales, la Journée de Délégation de septembre 2017 a été l'occasion de revenir sur la synthèse de ces bilans, de s'approprier le Projet National et d'évoquer nos envies, nos rêves pour le nouveau Projet de Délégation.

Le Comité de Pilotage a repris tous les souhaits exprimés lors de cette journée fraternelle et a présenté nos projections au Conseil d'Animation.

A partir de 2018, tous les acteurs de la Délégation ont de nouveau été sollicités dans la conception du Projet de Délégation 2018-2022 qui porte une ambition forte :

Construisons la fraternité ensemble ! L'objectif n'est plus de dépanner des personnes fragiles mais de construire avec elles un véritable changement social.

Le Projet de Délégation a été validé par le Conseil d'Animation et le Bureau de la Délégation courant 2018 avant d'être homologué par le Conseil d'Administration National. La Journée Fraternelle de l'automne 2018 a été l'occasion de célébrer et proclamer notre nouveau Projet de Délégation !

Les grands axes du Projet de Délégation

1. Les Savoirs

- Savoir accueillir, Savoir écouter, Savoir agir, Savoir partager.
- Les acteurs du Secours Catholique ont tous des savoirs, des compétences à partager, à mettre en commun.
- Avoir la capacité de créer des lieux d'accueil, de rencontre, d'échange où tous se sentent en confiance pour exprimer leurs envies, leurs espérances, partager leurs expériences de vie.
- Tous les acteurs du Secours Catholique travaillent ensemble à un véritable changement social où chacun sera reconnu, valorisé et aura sa place.

2. L'Accès aux droits

- Droits sociaux, droit à l'éducation, droit au travail décent pour tous.
- Tout commence par l'écoute et la confiance.
- Une écoute totale, attentive et bienveillante est le début d'un accompagnement global de la personne.
- Une mise en œuvre de l'Agir ensemble est la première victoire qui permet de continuer sur le chemin de l'accès aux droits.
- Chercher ensemble des solutions grâce au dialogue avec les partenaires et les institutions.
- Alimenter le plaidoyer pour faire bouger les lignes, faire reculer l'injustice sociale.

3. Les territoires

- Créer du lien au sein d'un territoire, d'un quartier, d'un village.
- Tous les acteurs des équipes locales qui sont au plus près des personnes et des problématiques spécifiques à leur environnement sont les plus à même de tisser des liens fraternels et de créer un réseau avec les partenaires locaux.
- Les équipes ont un rôle important dans la création d'échanges, dans l'identification et la compréhension des problèmes de terrain pour accompagner un changement social local.
- Les acteurs présents sur le terrain sont aussi des témoins actifs au sein du groupe Plaidoyer.

4. Inter-culturel, Inter-religieux.

- Aller à la rencontre de l'autre, lutter contre les préjugés.
- À ce thème déjà riche nous intégrons l'inter-générationnel, essentiel à l'accomplissement de la lutte globale contre les préjugés.
- Nos lieux d'accueil sont ouverts à tous sans restriction, sans jugement.
- Des endroits, des événements pour se rencontrer, échanger sur nos complémentarités, nos différences mais aussi nos similitudes, nos valeurs communes.